



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: miperma@malionu.com
Website: www.un.int/mali

**Débat public du Conseil de sécurité sur le thème :
« Paix et sécurité en Afrique : Renforcement des capacités de
l'Afrique en matière de paix et de sécurité »**

**Talking point de Son Excellence Monsieur Issa KONFOUROU,
Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des
Nations Unies**

New York, le 19 juillet 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de sécurité,

1. Je voudrais, tout d'abord, vous féliciter pour l'accession de votre pays la Chine à la présidence du Conseil de sécurité et la manière remarquable avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité ce mois de juillet 2017. Je salue l'organisation de ce débat public sur la « **Paix et la sécurité en Afrique : renforcer les capacités africaines en matière de paix et de sécurité** ».
2. Je remercie les différents intervenants de ce matin pour les présentations fort pertinentes sur cette thématique.

3. L'Afrique reste un continent confronté à plusieurs défis, au premier rang desquels se trouvent la paix et la sécurité. Dans le cadre de notre débat de ce matin, je souhaite partager avec vous quelques pistes dans le domaine du renforcement des capacités africaines en matière de paix et de sécurité.
4. D'abord, c'est une constante de rappeler que mieux vaut prévenir que guérir. C'est pourquoi, ma première observation est de plaider pour le renforcement des capacités africaines en matière de prévention des conflits. A cet égard, l'Union africaine et les organisations sous-régionales comme la CEDEAO et bien d'autres sur le continent, se sont dotées de mécanismes d'alerte précoce, qui vont de paire avec la diplomatie préventive. La prévention des crises implique également de travailler sur le long terme pour atténuer voire éliminer les facteurs ou les causes de tensions et de conflits, notamment la pauvreté, la mauvaise gouvernance, l'injustice, l'exclusion, les violations des droits de l'homme...

Je n'oublie pas ici la lutte implacable que nous devons mener ensemble contre l'économie criminelle qui alimente les conflits sur le continent africain, en particulier les trafics en tout genre (armes, drogues, devises, marchandises illicites, êtres humains...)

5. Ma deuxième observation repose sur l'importance de la coopération régionale ou sous-régionale contre les menaces communes, comme le terrorisme, l'extrémisme violent ou le crime transnational organisé. Sur cette question, les pays africains ont également fait des progrès immenses. Le dernier exemple en date est la création de la Force conjointe du G5 Sahel, qui participe de la volonté commune des Chefs d'Etats du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad de mettre leurs efforts et leurs moyens en commun pour lutter efficacement contre le terrorisme et autres formes de crime organisé.

Je dois souligner ici que parallèlement au volet sécuritaire, le G5 Sahel, c'est aussi et surtout les questions de développement, de gouvernance et de résilience des populations. La création de la Force conjointe incarne la volonté des Chefs d'Etat de la région, appuyée par l'Union africaine, de créer les conditions pour le développement et la paix durable dans la région, car nous sommes convaincus qu'il ne saurait y avoir de paix durable sans développement et inversement.

Je me réjouis ici des partenariats stratégiques et des alliances que des pays amis et organisations internationales partenaires mettent progressivement en place en faveur de cette initiative du G5 Sahel et dans la région.

Par ailleurs, nous savons tous qu'il n'y a pas de solution purement militaire à l'idéologie extrémiste. C'est pourquoi, je trouve essentiel pour l'Afrique de se doter d'une véritable stratégie pacifique de lutte contre la radicalisation, à travers des mécanismes propres au continent africain, notamment le conseil des sages, les leaders traditionnels ou religieux, la société civile y compris les femmes et les jeunes. Je sais également que l'éducation a une place centrale dans la construction citoyenne, le vivre-ensemble et dans la coexistence pacifique... dans nos pays respectifs.

6. La troisième et dernière remarque concerne l'importance de la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales africaines, en particulier l'Union Africaine. Et cela, en vue de contribuer à développer les capacités africaines de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de même que celles dans le domaine de la consolidation de la paix après les conflits. Je salue à cet égard les initiatives et les mesures en cours entre le Secrétariat général des Nations Unies et la Commission de l'Union Africaine.

Ce point m'amène à souligner l'urgence que nous avons à travailler à la cohérence et la coordination indispensables des différentes stratégies et actions de l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux qui interviennent dans la gestion et la résolution des crises sur le continent africain.

7. Je termine en appelant à l'action concrète et diligente pour aider l'Afrique à se débarrasser totalement et durablement de ses foyers de tension et à se consacrer véritablement à son développement.

Je vous remercie.